

SICAV SECURITY

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 SEPTEMBRE 2020

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2020

Introduction

En notre qualité de commissaire aux comptes de « SICAV SECURITY », et en exécution de la mission prévue par l'article 8 du code des organismes de placement collectif tel que promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001, nous avons réalisé l'examen limité des états financiers intermédiaires de «SICAV SECURITY», qui comprennent le bilan au 30septembre 2020, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour la période de trois mois se terminant à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Ces états financiers intermédiaires font apparaître un actif net totalisant 1.058.334DT et un résultat net de la période du troisième trimestre 2020 s'élevant à 26.002 DT.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation de ces états financiers intermédiaires conformément au système comptable des entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur cette information financière intermédiaire sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité d'informations financières intermédiaires.

Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes d'audit et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ci-joints de la société « SICAV SECURITY» ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société au 30 septembre 2020 ainsi que de sa performance financière et de la variation de son actif net pour la période de 3 mois close à cette date conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Paragraphes d'observation

- Par référence à l'article 29 du code des OPC et l'article 02 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001, nous attirons l'attention sur les points suivants :
 - Au cours du troisième trimestre 2020, l'actif de la « SICAV SECURITY » a été employé en disponibilités, dépôts à terme et dépôts à vue à des taux qui dépassaient la limite maximale de 20% fixée par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001. Au 30 septembre 2020, ce taux est de l'ordre de 34,08%.
 - Au cours du troisième trimestre 2020, l'actif net de la « SICAV SECURITY » a été employé en des parts ou actions d'OPCVM à des taux qui dépassaient la limite maximale de 5% fixée par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001. Au 30 septembre 2020, ce taux est de l'ordre de 5,02%.
 - Au cours du troisième trimestre 2020, l'actif de la « SICAV SECURITY » a été employé en des titres émis par la société Hannibal Lease, en dépassement de la limite légale de 10% fixée par l'article 29 de la loi n°2001-83 portant promulgation du code des Organismes de Placement Collectif. Au 30 septembre 2020, ce taux est de l'ordre de 11,73%.
- Nous attirons l'attention sur la note 3.2 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée depuis l'exercice 2018 par la société « SICAV SECURITY » pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le procès-verbal de la réunion tenue le 29 août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.
- L'émergence de la pandémie du COVID-19 a eu et continue d'avoir un impact sur l'environnement économique. La société « SICAV SECURITY » n'est pas en capacité d'apprécier son impact éventuel sur ses performances de l'année en cours et celles des exercices futurs. A la date d'arrêt des états financiers trimestriels de la société, la direction de la société gestionnaire n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

Notre opinion ne comporte pas de réserves à l'égard de ces points.

Tunis, le 30 octobre 2020

Le Commissaire aux Comptes :

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES ASSOCIES -MTBF

Mohamed Lassaad BORJI

BILAN
ARRETE AU 30-09-2020
(Exprimé en Dinar Tunisien)

En TND		30/09/2020	30/09/2019	31/12/2019
<u>ACTIF</u>				
AC1 - Portefeuille titres		698 566	809 016	753 169
AC1a Actions, valeurs assimilées et droits attachés	4.1	222 737	292 148	288 413
AC1b Obligations et valeurs assimilées	4.2	475 829	516 868	464 756
AC2 - Placements monétaires et disponibilités		361 146	319 260	381 752
AC2a Placements monétaires	4.4	221 590	222 519	222 546
AC2b Disponibilités		139 556	96 741	159 206
AC3 - Créances d'exploitation		-	-	-
AC4 - Autres actifs		-	-	-
Total Actif		1 059 712	1 128 276	1 134 921
<u>PASSIF</u>				
PA1 Opérateurs créditeurs	4.6	1 032	1 104	1 142
PA2 Autres créditeurs divers	4.7	346	275	278
Total Passif		1 378	1 379	1 420
<u>ACTIF NET</u>				
CP1 Capital	4.8	1 023 597	1 089 895	1 086 804
CP2 - Sommes distribuables		34 737	37 002	46 697
CP2a Sommes distribuables des exercices antérieurs		14	15	15
CP2b Sommes distribuables de la période		34 723	36 987	46 682
Actif Net		1 058 334	1 126 897	1 133 501
Total Passif et Actif Net		1 059 712	1 128 276	1 134 921

ETAT DE RESULTAT
POUR LA PERIODE DU 01-01-2020 AU 30-09-2020
(Exprimé en Dinar Tunisien)

En TND			Période du	Période du	Période du	Période du	Période du
			01/07/2020	01/01/2020	01/07/2019	01/01/2019	01/01/2019
			au	au	au	au	au
			30/09/2020	30/09/2020	30/09/2019	30/09/2019	31/12/2019
PR1 -	Revenus du Portefeuille Titres	4.3	12 829	30 861	9 228	34 850	42 975
PR1a	Dividendes		5 101	8 363	669	8 941	8 941
PR1b	Revenus des obligations et valeurs assimilées		7 728	22 498	8 559	25 909	34 034
PR2	Revenus des placements monétaires	4.5	3 782	13 920	5 217	14 523	19 786
Total Revenus des Placements			16 611	44 781	14 445	49 373	62 761
CH1	Charges de gestion des placements	4.9	(3 137)	(9 257)	(3 407)	(10 325)	(13 700)
Revenus Nets des Placements			13 474	35 524	11 038	39 048	49 061
CH2	Autres charges	4.10	(377)	(1 201)	(321)	(1 239)	(1 556)
Résultat d'Exploitation			13 097	34 323	10 717	37 809	47 505
PR4	Régularisation du résultat d'exploitation		(112)	400	(467)	(822)	(823)
Sommes distribuables de la Période			12 985	34 723	10 250	36 987	46 682
PR4	Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		112	(400)	467	822	823
	Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres		(24 951)	(47 932)	(8 921)	(40 349)	(43 460)
	Frais de négociation de titres		(143)	(391)	-	(118)	(118)
	Plus ou moins-values réalisées sur cessions de titres		37 999	57 620	-	25 943	25 964
Résultat Net de la Période			26 002	43 620	1 796	23 285	29 891

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
POUR LA PERIODE DU 01-01-2020 AU 30-09-2020
(Exprimé en Dinar Tunisien)

		Période du 01/07/2020 au 30/09/2020	Période du 01/01/2020 au 30/09/2020	Période du 01/07/2019 au 30/09/2019	Période du 01/01/2019 au 30/09/2019	Période du 01/01/2019 au 31/12/2019
En TND						
AN1 -	<u>Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>	<u>26 002</u>	<u>43 620</u>	<u>1 796</u>	<u>23 285</u>	<u>29 891</u>
AN1a -	Résultat d'exploitation	13 097	34 323	10 717	37 809	47 505
AN1b -	Variation des plus ou moins values potentielles sur titres	(24 951)	(47 932)	(8 921)	(40 349)	(43 460)
AN1c -	Plus ou moins values réalisées sur cessions de titres	37 999	57 620	-	25 943	25 964
AN1d -	Frais de négociation de titres	(143)	(391)	-	(118)	(118)
AN2 -	<u>Distribution de dividendes</u>	-	<u>(41 690)</u>	-	<u>(38 808)</u>	<u>(38 808)</u>
AN3 -	<u>Transactions sur le capital</u>	<u>(7 421)</u>	<u>(77 097)</u>	<u>(17 281)</u>	<u>(51 802)</u>	<u>(51 804)</u>
AN3a	Souscriptions	356 879	408 504	-	1 493	1 548
CSS	Capital	342 289	394 501	-	1 440	1 494
RSNDS	Régularisation des sommes non distribuables	3 746	2 442	-	(9)	(11)
RSD	Régularisation des sommes distribuables	10 844	11 561	-	62	65
AN3b	Rachats	(364 300)	(485 601)	(17 281)	(53 295)	(53 352)
CSR	Capital	(349 730)	(465 952)	(16 885)	(52 166)	(52 220)
RSNDR	Régularisation des sommes non distribuables	(3 614)	(3 495)	71	215	215
RSD	Régularisation des sommes distribuables	(10 956)	(16 154)	(467)	(1 344)	(1 347)
	Variation de l'actif net	18 581	(75 167)	(15 485)	(67 325)	(60 721)
AN4 -	<u>Actif net</u>					
AN4a	Début de période	1 039 753	1 133 501	1 142 382	1 194 222	1 194 222
AN4b	Fin de période	1 058 334	1 058 334	1 126 897	1 126 897	1 133 501
AN5 -	<u>Nombre d'actions</u>					
AN5a	Début de période	57 730	61 343	62 281	64 161	64 161
AN5b	Fin de période	57 310	57 310	61 343	61 343	61 343
	Valeur liquidative	18,467	18,467	18,370	18,370	18,478
AN6 -	<u>Taux de rendement annualisé (%)</u>	10,08%	5,42%	0,61%	2,65%	2,56%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

1- PRESENTATION DE LA SOCIETE

SICAV SECURITY est une société d'investissement à capital variable mixte de type distribution, régie par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation des codes des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 13 juillet 1998, et a reçu l'agrément du ministre des finances en date du 4 octobre 1997.

La sicav a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières par l'utilisation exclusive de ses fonds propres. Elle a reçu le visa du Conseil du Marché Financier en date du 16 juillet 1999 sous le n°99.363.

La gestion de la SICAV est confiée à la Société d'intermédiation en bourse « COFIB CAPITAL FINANCES». Le dépositaire exclusif des actifs de la SICAV est la Banque « ATB ».

2- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 septembre 2020 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

3- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation attendue. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2 Evaluation des placements

Les placements en actions et valeurs assimilées sont constitués des titres admis à la cote et des titres OPCVM et sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres, correspond au cours en bourse à la date du 30 septembre 2020 ou à la date antérieure la plus récente pour les titres admis à la cote et à la valeur liquidative au 30 septembre 2020 pour les titres OPCVM.

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- à la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- à la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30 septembre 2020, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société SICAV SECURITY figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31 décembre 2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018

La société SICAV SECURITY ne dispose pas d'un portefeuille de souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « Juillet 2032 ».

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.3 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

4. NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

4.1 Note sur les actions et valeurs assimilées :

Les actions et valeurs assimilées totalisent au 30 septembre 2020 un montant de 222.737 DT se détaillant comme suit :

Titres	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 30.09.2020	% de l'Actif Net
Actions		50 235	169 642	16,03%
DELICE HOLDING	900	9 990	12 882	1,22%
MAGASIN GENERAL	871	6 153	20 286	1,92%
MONOPRIX	2 160	6 111	13 694	1,29%
SAH	1 150	10 235	14 604	1,38%
SFBT	5 000(*)	8 186	94 150	8,90%
UIB	850	9 560	14 026	1,33%
Titres OPCVM		52 126	53 095	5,02%
CAP OBLIG SICAV	502	52 126	53 095	5,02%
Total		102 361	222 737	21,05%

(*) Dont 1425 actions nouvelles gratuites assimilées aux actions anciennes

Le détail des mouvements intervenus au niveau des actions et valeurs assimilées au cours du troisième trimestre 2020 est le suivant :

Désignation du titre	Coût d'acquisition 01/07/2020	Acquisition	Coût DA	Cession	Coût d'acquisition des titres cédés	Plus ou moins-values réalisées	Coût d'acquisition 30/09/2020
Actions et Droits	11 646	14	14	41 443	3 488	37 955	8 186
SFBT	11 646	-	14 (*)	41 429	3 474	37 955	8 186
SFBT DA 1/5 2020	-	14 (*)	-	14 (*)	14 (*)	-	-
Titres OPCVM	54 722	-	-	2 640	2 596	44	52 126
CAP OBLIG SICAV	54 722	-	-	2 640	2 596	44	52 126
Total	66 368	14	14	44 083	6 084	37 999	60 312

(*)Relatifs à la conversion des droits d'attributions des nouvelles actions SFBT

4.2 Note sur les obligations et valeurs assimilées

Les obligations et valeurs assimilées totalisent au 30 septembre 2020 un montant de 475.829 DT et se détaillent comme suit :

Désignation	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2020	% de l'Actif Net
Emprunts d'Etat		50 000	50 717	4,79%
EMP NAT 2014 Cat C/3	1 000	50 000	50 717	4,79%
Emprunts des sociétés		411 700	425 112	40,17%
ATL 2013/2	600	12 000	12 606	1,19%
Attijari Bank Sub 2015	500	10 000	10 545	1,00%
AttijariLeasing 2019/1	700	56 000	57 525	5,44%
BTE 2016	550	22 000	22 890	2,16%
ABC TUNISIE 2020-1	750	75 000	76 827	7,26%
CIL 2015/2	500	10 000	10 564	1,00%
HL 2016/2	250	10 000	10 517	0,99%
HL SUB 2018/1	200	12 000	12 313	1,16%
HL 2018/2	200	16 000	16 856	1,59%
HL 2017/3	550	33 000	34 437	3,25%
HL2020/2	500	50 000	50 185	4,74%
TL SUB 2018	665	53 200	56 380	5,33%
UIB 2009/1	500	22 500	22 719	2,15%
UIB 2011/1	500	5 000	5 033	0,48%
TL 2017/1	250	10 000	10 192	0,96%
CIL 2017/2	250	15 000	15 523	1,47%
Total		461 700	475 829	44,96%

Le détail des mouvements intervenus au niveau des obligations et valeurs assimilées au cours du troisième trimestre 2020 est le suivant :

Désignation	Coût d'acquisition au 01/07/2020	Acquisition	Remboursement ou cession	Coût d'acquisition des titres cédés / Remboursés	Plus ou moins-values réalisées	Coût d'acquisition au 30/09/2020
Emprunts de sociétés	35 000	50 000	7 500	7 500	-	77 500
UIB 2009/1	25 000	-	2 500	2 500	-	22 500
UIB 2011/1	10 000	-	5 000	5 000	-	5 000
HL 2020/2	-	50 000	-	-	-	50 000
Total	35 000	50 000	7 500	7 500	-	77 500

4.3 Note sur les revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent 12.829 DT pour la période allant du 01 juillet 2020 au 30 septembre 2020 et s'analysent comme suit :

Désignation	Période du 01/07/2020 au 30/09/2020	Période du 01/01/2020 au 30/09/2020	Période du 01/07/2019 au 30/09/2019	Période du 01/01/2019 au 30/09/2019	Période du 01/01/2019 au 31/12/2019
Revenus des Actions (Dividendes)	5 101	8 363	669	8 941	8 941
Revenus des Emprunts d'Etat	640	2 196	801	3 502	4 303
Revenus des Emprunts des Sociétés	7 088	20 302	7 758	22 407	29 731
Total	12 829	30 861	9 228	34 850	42 975

4.4 Note sur les placements monétaires

Les placements monétaires s'élèvent au 30 septembre 2020 à 221.590 DT et s'analysent comme suit :

Désignation	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2020	% de l'Actif Net
PLT 02-11-2020 ATB 59 jours à 6,8 %	110	110 000	110 967	10,49%
PLT 23-11-2020 ATB 38 jours à 6,8 %	110	110 000	110 623	10,46%
Total		220 000	221 590	20,96%

4.5 Note sur les revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires s'élèvent à 3.782 DT pour la période allant du 01 juillet 2020 au 30 septembre 2020 et représentent le montant des intérêts courus et/ou échus au titre du troisième trimestre 2020 sur les placements à terme. Ils s'analysent comme suit :

Désignation	Période du 01/07/2020 au 30/09/2020	Période du 01/01/2020 au 30/09/2020	Période du 01/07/2019 au 30/09/2019	Période du 01/01/2019 au 30/09/2019	Période du 01/01/2019 au 31/12/2019
Revenus des Placements à Terme	3 782	13 920	5 217	14 523	19 786
Total	3 782	13 920	5 217	14 523	19 786

4.6 Note sur les opérateurs créditeurs

Ce poste comprend la somme due par SICAV SECURITY au gestionnaire COFIB CAPITAL FINANCES. Elle s'élève à 1.032 DT au 30 septembre 2020 contre 1.104 DT au 30 septembre 2019.

4.7 Note sur les autres créditeurs divers

Ce poste comprend les sommes dues au titre de la redevance du CMF, la TCL ainsi que la retenue à la source. Le détail de ce poste est le suivant :

Désignation	Valeur au 30/09/2020	Valeur au 30/09/2019	Valeur au 31/12/2019
TCL à payer	87	11	11
Retenue à la Source	172	171	171
Redevance CMF	87	93	96
Total	346	275	278

4.8 Note sur le capital

La variation de l'actif net de la période du 01 juillet 2020 au 30 septembre 2020 s'élève à 18.581 DT et se détaille comme suit:

Désignation	Montant
Variation de la part Capital	5 596
Variation de la part Revenu	12 985
Variation de l'Actif Net	18 581

Les mouvements sur le capital au cours du troisième trimestre 2020 se détaillent ainsi :

	Capital au 30/06/2020	Souscriptions réalisées	Rachats effectués	Capital au 30/09/2020
Montant	1 022 794	342 289	(349 730)	1 015 353(*)
Nombre de titres	57 730	19 320	19 740	57 310
Nombre d'actionnaires	36	4	5	35

(*) Il s'agit de la valeur du capital évaluée sur la base de la part capital au 01/01/2020. La valeur du capital en fin de période est déterminée en ajoutant les sommes non distribuables de la période (du 01/01/2020 au 30/09/2020).

Ainsi la valeur du capital en fin de période est déterminée comme suit :

Désignation	30/09/2020
Capital sur la base part de capital de début de période	1 015 353
Variation des +/- values potentielles sur titres	(47 932)
+/- values réalisées sur cession de titres	57 620
Frais de négociation de titre	(391)
Régul des sommes non distribuables de la période	(1 053)
Capital au 30.09.2020	1 023 597

4.9 Note sur les charges de gestion des placements

Ce poste enregistre la rémunération du gestionnaire et se détaille comme suit :

Désignation	Période du 01/07/2020 au30/09/2020	Période du 01/01/2020 au30/09/2020	Période du 01/07/2019 au30/09/2019	Période du 01/01/2019 au30/09/2019	Période du 01/01/2019 au31/12/2019
Rémunération du Gestionnaire	3 137	9 257	3 407	10 325	13 700
Total	3 137	9 257	3 407	10 325	13 700

La convention de gestion, conclue entre SICAV SECURITY et COFIB CAPITAL FINANCES, prévoit la facturation d'une commission de gestion de 1% HT calculée quotidiennement, sur la base de l'actif net et payée mensuellement. La commission de gestion au titre du troisième trimestre 2020 s'élève à 3.137 DT TTC.

Par ailleurs, il est à noter que les rémunérations du dépositaire et du commissaire aux comptes sont à la charge du gestionnaire «COFIB CAPITAL FINANCES».

4.10 Note sur les autres charges

Ce poste enregistre les charges relatives à la redevance versée au CMF calculée sur la base de 0,1% de l'actif net, la charge TCL, ainsi que les autres impôts et taxes.

Désignation	Période du 01/07/2020 au30/09/2020	Période du 01/01/2020 au30/09/2020	Période du 01/07/2019 au30/09/2019	Période du 01/01/2019 au30/09/2019	Période du 01/01/2019 au31/12/2019
Redevance CMF	264	778	286	868	1 151
TCL	113	223	35	171	205
Autres impôts et taxes	-	200	-	200	200
Total	377	1 201	321	1 239	1 556